



Feuille de Buis

DE SAINT BLAISE DU BUIS

N° 01 - 04 avril 2014



Chères Buisardes, Chers Buisards,

Je suis fier de rentrer dans l'histoire de notre village en prenant sous ma responsabilité la mission de Maire.

Mon équipe et moi même mettons **nos forces, nos valeurs et notre cœur** pour participer activement à une partie de l'histoire de Saint Blaise du Buis. C'est notre manière de faire de la politique et nous en sommes fiers!

L'équipe se joint à moi pour vous remercier de votre participation aux élections où 78% des personnes qui se sont exprimées, nous font déjà confiance. Les années à venir seront consacrées à confirmer ce sentiment et nous espérons convaincre ceux qui auraient encore des doutes. **Vos encouragements** seront bien évidemment les bienvenus et seront le **carburant de l'équipe municipale** (élus et employés municipaux) sur les années à venir.

Au moment où un nouveau Conseil Municipal se met en place, je souhaite que les débats soient positifs dans le respect de l'opinion de chacun et centré sur **un avenir meilleur pour le village**.

Aujourd'hui, fort de mon investiture, je souhaite me situer au-delà des vaines querelles qui n'ont plus aucun intérêt. J'aborde dès à présent une nouvelle phase constructive de travail à mettre en œuvre pour que notre village se développe raisonnablement en toute confiance, dans l'apaisement et la sérénité.

L'équipe communale est aujourd'hui et sera demain au service de tous les Buisards. Quoi qu'en dise la Préfecture, l'équipe municipale de Saint Blaise du Buis est sans étiquette. Dans ce sens **nos décisions, nos actions, nos choix** se prendront dans **l'intérêt général des Buisards et des Buisardes**, ce que j'ai annoncé durant la campagne et que je revendique aujourd'hui haut et fort.

Ce sont des **actions solidaires**, des **initiatives personnelles et collectives** que nous allons soutenir dans notre village au cours de prochains mois pour **favoriser l'entraide, le partage, le lien social et intergénérationnel**.

Nous placerons les hommes et les femmes au cœur du dispositif, par l'écoute et la disponibilité.

La concertation sera aussi une de nos priorités avec la mise en place **d'ateliers citoyens** en particulier sur le **PLU** et toujours **dans le même sens de l'intérêt général**. Il faudra pour chacun passer les intérêts personnels au second plan, pour **être constructif et redéfinir sereinement le plan de développement de notre village**. Le devenir du village dépend étroitement des relations que nous entretenons avec l'intercommunalité. Nous continuerons à être représenté sur le territoire.

Enfin, comme je l'ai déjà dit, les propositions que nous avons faites ne sont pas un programme clé en main. Elles servent de point de départ aux projets que nous allons construire à l'avenir. Il est important que chacun se mette en tête que l'investissement des élus, des employés municipaux et que les apports financiers ne seront pas suffisants. **Les valeurs et les compétences des Buisards et des Buisardes sont les meilleures armes pour assurer le développement durable de SAINT BLAISE DU BUIS**.

C'est avec beaucoup d'humilité mais aussi avec beaucoup de détermination que j'aborde cette nouvelle fonction de maire avec toute mon équipe rassemblée et unie dans une même dynamique. Toutes les Buisardes et tous les Buisards peuvent être sûrs que nous ferons le maximum avec vous pour tenir nos engagements.

**Le Maire,
Anthony Lecreur**

Dans le cadre des Apéro Jazz du Voiron Jazz Festival

Rappel

**Concert avec « Coucou c'est new »
Vendredi 11 Avril à 18 h 30
Salle La Sure**



Bien loin d'un jazz de puristes, ce groupe, à géométrie variable propose un joyeux mélange des genres : P. Bégot (clarinette), M. Bordenet (trompette), C. Coppey (souba), N. Givois (sax), G. Moyne (banjo), J. Maurer (washboard).

Venez nombreux.

Entrée libre

Permanence administrative du RAM Club des 5 :

Vendredi 18 avril 2014 de 16 h à 18 h.



REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Afin de préparer la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires pour la rentrée de septembre 2014, nous sommes à la recherche d'intervenants bénévoles ayant des compétences et une expérience auprès d'enfants. Nous remercions toutes personnes intéressées pour intervenir lors de ces TAP de constituer un dossier à retirer en mairie.

Les activités proposées dans le cadre de ces temps visent à favoriser l'épanouissement des enfants, à développer leur curiosité intellectuelle et à renforcer leur plaisir d'apprendre et d'être à l'école. Ces activités sportives, artistiques, culturelles, citoyennes... sont davantage basées sur une découverte, un éveil plutôt qu'un apprentissage. Ces TAP se dérouleront de 15h30 à 16h30 sur un cycle de vacances à vacances, soit 7 séances en moyenne, au choix, les lundis, mardis, jeudis, et /ou vendredis. **Pour plus d'informations, merci de contacter le secrétariat de la mairie.**

LOCATION D'UN LOGEMENT COMMUNAL

Un appartement T3 de 56 m² se libère rue des Ecoles.

Si vous êtes intéressés, venez retirer un dossier en mairie

Retour du dossier complet AVANT LE VENDREDI 25 AVRIL au plus tard 19 heures.



Anthony LECUREUR, Maire de Saint Blaise du Buis,

vous prie d'honorer de votre présence

la célébration commémorative du

69^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1945

Jeudi 8 mai 2014 à 10 heures

au Monument aux Morts

Le dépôt de gerbe sera suivi d'un vin d'honneur.



CENTRE DE LOISIRS LES PETITS POTES

VACANCES DE PRINTEMPS 2014

Ouverture uniquement du lundi 28 au mercredi 30 avril
et du lundi 5 au mercredi 7 mai

Fermeture les vendredis 2 et 9 mai.

Inscriptions aux dates suivantes :

Vendredi 11 avril de 15h à 19h, Mercredi 16 avril de 17h30 à 19h,

Vendredi 18 avril de 15h à 19h et Samedi 19 avril de 9h30 à 12 h

Toutes les permanences auront lieu au bureau situé 40 rue du Bouchat
à La Murette (au dessus de la bibliothèque).

Le programme et la fiche d'inscription seront disponible à partir du mardi 8 avril.

www.lespetitspotessite.fr



TENNIS : Stage de printemps



organisé par l'Espoir-Club tennis

pendant la 1ère semaine des vacances : **du 28 avril au 03 mai inclus**,

le matin de 9h30 à 12h30 par tranches de 1h ou 1h30 selon le nombre.

Coût du stage 20€ pour les adhérents au club, 30€ pour les non adhérents.

Attention : pas de fonctionnement le 01 mai

Inscriptions et règlement avant le jeudi 24 avril au soir

Contact : A.M Laclau 04 76 05 88 52 ou micheleandrebuisson@yahoo.fr



Basket Club Bavonne



Stages du 28 au 30 avril et du 5 au 7 mai

ouverts à tous les enfants de 7 à 15 ans, qu'ils soient licenciés au BCB ou non.

Découverte et l'initiation aux sports américains comme

le Basket ball, Flag Football, l'Ultimate Freesbee, le Hockey ou encore le Baseball.

Découverte, compétence et convivialité, venez nombreux faire du sport avec nous !

Renseignements et inscriptions : Bertrand au 06 46 04 45 93 ou bertrand.delage8@gmail.com

« Prenez la clef des champs »

Chaque année la chambre d'agriculture organise le 1^{er} week-end de mai, différents circuits en Isère, à la découverte du travail des agriculteurs, de leurs produits, de leur cadre de vie.

Cette année St Blaise du Buis est une étape du circuit du Voironnais ;

Julien BOULORD ouvre, pour la première fois, son exploitation au public.

Il présentera son activité, son troupeau, son bâtiment

RENDEZ-VOUS LES 3 ET 4 MAI DE 11H00 À 17H00

Accès fléché, parking, tombola gratuite, dégustation, animation pour les enfants.



Communiqué de Presse : Renforcement de l'alimentation en eau potable de St Blaise du Buis et La Murette

"Pour répondre aux baisses de pression constatées sur certains secteurs de St Blaise du Buis lors des pics de consommations, le Pays Voironnais a étudié les possibilités de raccordement du réseau communal sur le réseau structurant de l'agglomération voironnaise alimenté par le pompage de St Joseph de Rivière.

En effet, ce réseau structurant, véritable "autoroute" de l'eau potable, traverse le Pays Voironnais depuis St Joseph de Rivière jusqu'à Tullins, en passant par St Cassien d'où part une antenne en direction du pompage du Nantin à Réaumont.

Par ailleurs, le Syndicat des Eaux d'Apprieu cherchait une solution pour remplacer son actuel pompage situé dans la Fure, et qui est exposé à un risque important d'inondation et de pollution.

C'est ainsi qu'en 2012 a émergé l'idée d'une association entre le SIERA et le Pays Voironnais. L'enjeu de cette association était de réaliser des travaux visant à la fois à renforcer l'alimentation en eau de St Blaise du Buis, Réaumont et La Murette et de sécuriser l'alimentation en eau d'Apprieu et de Colombe.

Pour cela, les deux collectivités ont décidé de poser une conduite de gros diamètre depuis le pompage du Nantin à Réaumont jusqu'à la ZA du Talamud sur la commune de La Murette (soit 2,6 km), de construire un réservoir de 3.000 m³ sur les pentes de la colline de Bavonne au dessus de la ZA du Talamud, et de relier ce futur réservoir aux réseaux de distribution de Réaumont, St Blaise du Buis et La Murette via deux canalisations de 0,9 km.

Et pour sécuriser Apprieu et Colombe, une seconde conduite de gros diamètre relierait la ZA du Talamud au réseau de distribution d'Apprieu / Colombe au niveau de l'actuel pompage de la Fure. Ce projet structurant ambitieux d'un coût total de 4,5 M€, répond aux enjeux de développement du territoire et de sécurité alimentaire des communes d'Apprieu, Colombe, La Murette, Réaumont et St Blaise du Buis. Il a également reçu l'approbation de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse qui a décidé de le soutenir fortement en finançant près 1.700.000 €.

Début mars a vu débuter la concrétisation de la première phase de ce projet, par la pose de canalisations entre Réaumont et la ZA du Talamud par le groupement d'entreprises Colas / Giroud-Garampon. Ces travaux devraient durer trois mois. En mai prochain, les entreprises Charvet TP et RTS entameront la construction d'une première cuve de 1.500 m³ sur les pentes de la colline de Bavonne et son raccordement aux réseaux de distribution de Réaumont, St Blaise du Buis et La Murette.

La fin de cette première tranche se traduira par la mise en eau des ouvrages fin 2014. Et son coût, qui s'élève à 1.390.000 € HT, est cofinancé par le Pays Voironnais (904.000 € HT), le SIERA (267.000 € HT) et l'Agence de l'Eau (219.000 € HT).

La seconde tranche, qui verra la construction de la seconde cuve de 1.500 m³ et sa connexion au réseau d'Apprieu / Colombe, est envisagée pour 2015/2016.

La date de réalisation précise dépendra en grande partie de la capacité du Conseil Général de l'Isère à cofinancer ce projet. "